

NOTICE DE SELECTION POUR CONSULTANT



Recrutement d'un consultant national pour la réalisation d'une étude sur l'analyse économique et sensibilité climatique de certaines cultures principales notamment le maïs, le mil, le sorgho, le riz, l'igname et le manioc au Togo

Date :

PAYS	TOGO
TITRE DU POSTE :	Consultant – Expert en changements climatiques et agriculture
OBJET DE LA MISSION	Evaluer les effets et impacts néfastes actuels et futurs (à l'horizon 2030) des changements climatiques sur les principales cultures vivrières et leurs implications économiques.
Durée :	45 jours étalés sur 3 mois
Date estimée de début du contrat :

Prière d'envoyer vos propositions (propositions technique et financière) dûment signées à l'adresse e-mail procurement.tg@undp.org avec mention de la référence et l'intitulé du dossier. **Votre proposition devra être reçue au plus tard le 24 mai 2020, 12H heure locale de Lomé.**

NB : Les candidatures féminines sont fortement encouragées

I. Contexte :

Le Togo dont l'économie repose essentiellement sur l'agriculture pluviale, n'est pas à l'abri des calamités naturelles si le processus de réchauffement de la planète ne s'arrête pas. Les filières vivrières pluviales sont les plus développées en occurrence le maïs, le mil, le sorgho, le riz paddy, l'igname et le manioc.

En effet, selon la direction des statistiques, de l'informatique et de la documentation (DSID, 2012), la production vivrière (céréales, tubercules et légumineuses), a représenté 39,9% des superficies cultivables au cours de ces dernières années. Les produits vivriers constituent le principal sous-secteur de l'économie agricole du Togo et représentent 68% du PIB agricole du pays. Le secteur joue, de fait, un rôle crucial dans la stratégie nationale de lutte contre la faim et la pauvreté, premier et deuxième objectif des ODD. En dépit du poids économique et de la place stratégique des céréales dans l'alimentation de la population togolaise, leur production et mise en marché par les familles paysannes est soumise à de fortes contraintes climatiques. Au vu de ces contraintes liées à ce secteur agricole, plusieurs programmes et projets nationaux ont été exécutés notamment deux projets phares : le Projet d'appui au développement de l'agriculture du Togo (PADAT) et le Projet d'appui au secteur agricole (PASA). Le PADAT est intervenu dans l'appui à la production et à la productivité, (appui

technique aux cultures maïs, riz, sorgho et manioc, aménagement hydro agricole, renforcement des capacités des organisations paysannes) ; la valorisation des produits, à travers la mise en place des infrastructures de stockage et le soutien à la mise en marché. Par ailleurs, le PASA a porté entre autres sur la promotion des cultures vivrières stratégiques (maïs, riz, sorgho et manioc), particulièrement l'appui au développement des filières vivrières, à travers par exemple la valorisation de l'image et la promotion des produits vivriers locaux auprès des consommateurs, le soutien à des initiatives innovantes de diversification des produits vivriers destinés au marché national ou sous régional et l'appui au développement d'opérations de warrantage. Ces projets ont opéré encore à un niveau peu satisfaisant.

Malgré les efforts déployés par l'Etat pour booster la production agricole en général et des céréales/tubercules en particulier et des organisations de la société civile de leur côté en vue de contribuer au renforcement de la sécurité alimentaire au Togo, ces filières restent toutefois largement sous-étudiées.

Une étude de l'analyse économique sur la demande actuelle et la simulation à l'horizon 2030 en termes de sensibilité climatique de ces cultures principales notamment le maïs, le mil, le sorgho, le riz paddy, l'igname et le manioc, fait l'objet de la présente mission.

Sous l'autorité de la coordination du projet, la division de la lutte contre les changements climatiques (DLCC) de la Direction de l'Environnement et du PNUD, le Consultant – Expert en changements climatiques et agriculture accomplira les fonctions suivantes :

II. FONCTIONS

Le/La consultant(e) contribue à la préparation de la quatrième communication nationale du Togo sur les changements climatiques notamment les études de vulnérabilités et adaptations du secteur de l'agriculture aux changements climatiques. Il/elle effectuera les tâches suivantes :

- Décrire de façon détaillée le secteur de l'Agriculture en mettant l'accent sur les cultures ciblées par l'étude et l'environnement dans lequel elles sont produites ;
- Analyser la productivité et les productions des différentes cultures concernées par cette étude en termes de localisation géographique en insistant sur la variation de leur sensibilité vis-à-vis des paramètres du climat et en fonction des stades végétatif ;
- Analyser la prise en compte de ses cultures dans les projections de développement au Togo en insistant sur leur importance dans les documents de planification nationale tel que le PND et autres documents sectoriels y compris le PNIASAN ;
- Evaluer la sensibilité des cultures principales dans toutes leurs composantes aux changements climatiques en fonction des scénarios climatiques, socioéconomiques et environnementaux ;
- Evaluer les impacts financiers et économiques;
- Analyser l'évolution des cultures principales avec les scénarios climatiques, environnementaux et socio-économiques du Togo ;
- Évaluer les impacts physiques et économiques des changements climatiques sur les cultures vivrières ;

- Simuler cette évaluation pour l'horizon 2030 ;
- Développer les stratégies d'adaptation adéquates à partir des options potentielles et des priorités nationales pour le secteur agricole ;
- Identifier les contraintes liées à la mise en œuvre de ces options d'adaptation et proposer les améliorations futures.

III. LIVRABLES

Période	Livrables
Première semaine de la mission	Rapport de démarrage qui exposera la méthodologie détaillée, le calendrier de travail ainsi que les structures à rencontrer
Deuxième mois de la mission	Rapport préliminaire contenant tous les résultats de l'étude à soumettre à la coordination du projet
Troisième mois de la mission	Rapport provisoire prenant en compte les observations de la coordination du projet et la direction de l'environnement
Fin du troisième mois de la mission	Rapport final de l'étude avec prise en compte des observations de l'atelier national

IV. MODALITES DE PAIEMENT

- Payments au consultant seront effectués sur la base de la production de livrables de l'étude

V. COMPÉTENCES

Le consultant devra avoir les compétences et expériences suivantes :

- Avoir un diplôme d'études universitaires de niveau BAC + 5 minimum en agronomie, agro économie, économie, environnement, climatologie, agrométéorologie, géographie ou toute autre spécialité connexe;
- Avoir une solide expérience sur l'utilisation de modèles d'évaluation de la vulnérabilité et adaptation aux changements climatiques ;
- Avoir réalisé au moins une (01) étude similaire dans les secteurs socioéconomiques de développement ;
- Disposer d'au moins 5 années d'expériences dans la réalisation des rapports de portée nationale dans le domaine de l'environnement ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins trois (03) ans dans la réalisation d'études dans le domaine de l'agriculture ;
- Avoir une bonne connaissance du secteur de l'agriculture ;
- Avoir une bonne connaissance des décisions des conférences des parties sur les changements climatiques et de l'accord de Paris sur le climat, des décisions, manuels et outils élaborés par le groupe consultatif d'experts d'appui à la préparation des communications nationales pour l'évaluation de la vulnérabilité et adaptation ;
- Avoir une bonne connaissance des scénarios climatiques du Togo réalisés dans le cadre de la préparation des communications nationales ;

- Avoir une grande capacité de communication et de rédaction de rapport de portée nationale, et une expérience dans un processus de consultation des acteurs locaux et nationaux ;
- Une expérience prouvée dans l'analyse et l'intégration de l'approche genre dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques serait un atout.

VI. DOCUMENTS À INCLURE DANS LA SOUMISSION DE LA PROPOSITION

Les Consultant(e)s intéressé(e)s sont invités à présenter un dossier de candidature à l'adresse mail procurement.tg@undp.org comprenant les éléments suivants :

1. Une Proposition Technique (enveloppe/Fichier N°1) comprenant :

- Une Note explicative sur la compréhension des Termes de Référence et les raisons de la candidature ;
- Une brève présentation de l'approche méthodologique (assortie d'un chronogramme) et de l'organisation de la mission envisagée ;
- CV incluant : L'expérience acquise dans des projets similaires et au moins 3 références ;
- P11 dûment rempli et signé (téléchargeable à l'adresse : http://www.tg.undp.org/content/dam/togo/docs/P11_Personal_history_form.doc).

Une Proposition Financière Contrats forfaitaires (enveloppe/Fichier N°2) :

La proposition financière sera soumise sur la base de l'approche forfaitaire, la proposition financière prévoit un montant forfaitaire et précise les modalités de paiement sur la base de produits/délivrables précis et mesurables (qualitatifs et quantitatifs) même si les paiements seront effectués par tranches ou en une seule fois à l'achèvement total du contrat. Elle doit être libellée en F.CFA.

Afin de faciliter la comparaison des offres financières par le service demandeur, il est recommandé aux candidats au Contrat Individuel de fournir une ventilation de ce montant forfaitaire. Les consultants doivent indiquer en détail dans leurs propositions financières les honoraires, les frais de séjour (le cas échéant) et le nombre de jours de travail prévus. Le PNUD n'accepte pas les coûts de voyage qui excèdent ceux du billet en classe économique. Si un consultant désire voyager en classe supérieure, il devra le faire sur ses ressources propres.

En cas de voyages non prévus dans les TDR, le paiement des coûts de voyage (y compris les billets d'avion, l'hébergement, et les dépenses des terminaux) doit être convenu entre le Bureau du PNUD et le consultant individuel avant le voyage et devra être remboursé.

Par ailleurs, les candidats voudront bien noter que les paiements ne pourront être effectués que sur la base des produits livrés, c'est à dire sur présentation du résultat des services spécifiés dans les termes de référence et après acceptation du responsable désigné par le PNUD.

Les candidats pourront être invités ou contactés par téléphone à la fin du processus d'évaluation technique. Aucune note ne sera donnée à cet entretien, mais il sera utilisé pour valider les points donnés au cours de l'évaluation technique et permettra de mesurer/évaluer la bonne connaissance du candidat de l'objet des TDR.

NB : Le PNUD ne fournit ni de véhicule ni de bureau pour les consultants. Les consultants devront faire refléter tous les coûts dans leur offre financière.

VII. EVALUATION - PRINCIPAUX CRITÈRES DE SÉLECTION

a) Evaluation technique

Critères	Sous-critères	NOTE
Eligibilité	a) Education Avoir un diplôme d'études universitaires de niveau BAC + 5 minimum en agronomie, agro économie, économie, botanique, foresterie, environnement, climatologie, agrométéorologie, géographie ou toute autre spécialité connexe.	Oui/ Non
	a) Expériences Disposer d'au moins 5 années d'expériences dans la réalisation des rapports de portée nationale dans le domaine de l'environnement.	Oui/ Non
Expériences en rédaction de rapports de portée nationale	Minimum de 5 années d'expériences dans la réalisation des rapports de portée nationale dans le domaine de l'environnement	10
Expériences en réalisations d'études similaires	Au moins une (01) étude similaire dans les secteurs socioéconomiques de développement	15
Expériences en réalisation d'études dans le secteur de l'agriculture	Au moins trois (03) ans d'expériences dans la réalisation d'études dans le domaine de l'agriculture	15
Connaissance de la problématique des changements climatiques	Bonne connaissance de la problématique des changements climatiques	10
Sous-Total		50
Proposition technique	Adéquation de la méthodologie proposée par rapport aux TDRs (compréhension des TDRs, description détaillée des différentes composantes)	50
TOTAL		100

Seuls les candidat(e)s qui obtiendront 70% de la note technique seront considéré(e)s pour l'évaluation financière.

b) Les propositions financières

Le/la Consultant (e) fait sa proposition financière suivant le Tableau des coûts. Il doit proposer un montant forfaitaire et présenter dans le Tableau des coûts la ventilation de ce montant forfaitaire.

Dans une deuxième étape du processus d'évaluation, les enveloppes financières seront ouvertes et les offres financières comparées ; une note financière sera calculée pour chaque proposition sur la base de la formule :

$$\text{Note financière A} = [(\text{Offre financière la moins disante}) / \text{Offre financière de A}] \times 30$$

Le/la Consultant (e) avec le cumul de notes (Technique pondérée + Financière) le plus élevé sera retenu pour le contrat.

1. Documents constitutifs de l'Offre :

Pour démontrer leurs qualifications, les candidat (e)s devront soumettre une offre qui comprendra les documents suivants :

Document	Description	Forme
*Curriculum Vitae ou P11 Si le P11 n'est pas disponible, le candidat peut soumettre uniquement le CV	Remplir le formulaire de P11 en annexe en y incluant surtout votre expérience des missions similaires et indiquant au moins 3 (trois) personnes de référence.	Annexe 3
Diplômes	Envoyer les copies de vos diplômes	
Proposition financière	Soumission d'une offre financière globale pour les trois mois de la consultance	Annexe 4

N.B.

Les candidat (e)s sont tenus de se renseigner sur les [Conditions Générales des Contrats Individuels \(annexe 2\)](#).

ANNEXES

Annexe 1 - Terme de Références de la mission (voir plus haut)

Annexe 2 - Conditions générales des Contrats Individuels



Conditions générales
des contrats prestata

Annexe 3- Tableau des coûts



Tableau des
Coûts.docx

Annexe 4 – P11 (SC & IC)



P11 modified for SCs
and SSAs-Draft.doc

Annexe 5- Type de contrat



modèle de
contrat.doc